

cette Chambre par la disparition de deux de ses membres que la mort a enlevés à notre affection. Il me reste maintenant à saluer le retour au milieu de nous d'un député, connu d'ancienne date et bien populaire. J'ai nommé l'honorable député de Beauce, (M. Béland) ancien directeur général des Postes du Canada. Nous lui souhaitons la bienvenue presque comme à un personnage d'outre-tombe, arraché à une mort vivante dans une prison allemande. C'est sur lui, à titre de substitut, que les Huns ont assouvi l'atroce ressentiment provoqué chez eux par le rôle glorieux que le Canada a joué, au cours de cette guerre.

De tous ceux qui l'ont connu pendant la session d'avant-guerre, lui si bon, sympathique et populaire parmi ses collègues, qui aurait pu prévoir que l'avenir lui réservait de si étranges aventures, de si tragiques épreuves?

Sa visite en Belgique, son internement à titre de prisonnier de guerre en Allemagne, le cruel et barbare traitement qu'on lui a infligé avec préméditation, voilà autant de faits parfaitement connus de cette Chambre et du public canadien. Certes, grande a été notre joie en apprenant sa mise en liberté et nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue dans cette Chambre.

M. ROBB (principal whip de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je désire m'associer à la bienvenue et au cordial accueil offert par le premier ministre suppléant et par les ministériels à notre excellent ami, l'honorable député de Beauce, ancien directeur général des Postes. Le docteur Béland nous revient, le front ridé, le cœur endolori sans doute par quatre années de captivité, mais c'est toujours le bon et sympathique docteur Béland. Aussi est-ce avec bonheur que nous nous associons à nos amis de la droite pour lui souhaiter la plus cordiale bienvenue dans cette Chambre.

AJOURNEMENT A MARDI PROCHAIN.

L'hon. sir THOMAS WHITE: Monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui de l'honorable M. Reid:

Que, par respect pour la mémoire de feu le très hon. sir Wilfrid Laurier, la Chambre soit et demeure ajournée jusqu'à mardi prochain, 25 courant.

(Cette motion est adoptée.)

REJET D'UNE PETITION EN INVALIDATION D'ELECTION.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu de l'honorable [L'hon. sir Thomas White.]

juge Walsh et de l'honorable juge Simons, deux des titulaires préposés à l'examen des pétitions en invalidation d'élection en conformité de la "loi des élections fédérales contestées, un rapport se rattachant à l'élection pour la circonscription électorale de Bow-River, et qui conclut au rejet de la dite pétition en invalidation d'élection.

SIEGE VACANT.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'informer cette Chambre que, durant l'intercession, j'ai reçu avis qu'il s'est produit une vacance dans la représentation du comté d'Ontario-Nord par la mort de M. Samuel Simpson Sharpe.

J'ai en conséquence mandé à monsieur le greffier de la couronne en chancellerie de lancer une lettre de convocation aux électeurs de ce collège.

(La séance est levée à quatre heures moins cinq minutes.)

CHAMBRE DES COMMUNES.

Présidence de l'hon. EDGAR N. RHODES.

Mardi, 25 février 1919.

La séance est ouverte à trois heures.

SERGEANT D'ARMES SUPPLEANT.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le sergent d'armes, avec mon approbation, a nommé M. Louis-Charles Panet sergent d'armes suppléant, durant la présente session.

COMMISSION DE L'ECONOMIE INTERNE.

M. l'ORATEUR: J'ai l'honneur de déposer un message de Son Excellence le Gouverneur général approuvant une décision du conseil privé par laquelle l'honorable Martin Burrell, secrétaire d'Etat; l'honorable John Dowsley Reid, ministre des chemins de fer et des canaux; l'honorable J. A. Calder, ministre de l'immigration et de la colonisation; l'honorable A. L. Sifton, ministre des douanes et des contributions indirectes, sont nommés pour aider l'Orateur de la Chambre des communes, à titre de commissaires, pour les fins prévues dans le chapitre II des Statuts révisés du Canada, de 1906, intitulé "Loi concernant la Chambre des communes."